MAIRIE DE TAVANT
25 rue Grande
37220 Tavant
Tel : 02 47 58 58 01
mairie@tavant.fr
www.tavant.fr

Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 037-213702558-20260909-D_2026_09_009-DE

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL de la commune de TAVANT

Séance du 8 Septembre 2026

Délibération N° D-2026-09-009

Date de la convocation :
Le 2 Septembre 2026

Membres	11
Présents	10
Représentés	11
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	

L'an deux mil vingt-six le huit Septembre à dix-huit heures et 30 minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur TRAVAILLARD Yves, Maire.

Présents : Mesdames LEFIEF Géraldine, KELLY Rachel, ROBERT Noéline, GRANEL Isabelle, Messieurs DE LA HOSSERAYE Olivier, BOURG André, TRAVAILLARD Yves, CHAUVELIN Jean-Philippe, CLAISSE Julien, DELHOMMAIS Patrick,

Excusé : Madame MEUNIER Chantal,

Pouvoir : de Madame MEUNIER Chantal à Madame LEFIEF Géraldine.

Objet : **DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRESENTANT SUPPLEANT AU SEIN DU CLECT DE LA CCTVV**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 1609 nonies C du code général des impôts, et notamment son IV, relatif à la création d'une commission locale d'évaluation des charges transférées entre l'établissement public de coopération intercommunale et ses communes membres ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Touraine Val de Vienne instituant la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et fixant sa composition ;

Considérant qu'il appartient à chaque conseil municipal des communes membres de désigner son ou ses représentants au sein de la CLECT ;

Considérant l'intérêt pour la commune d'être représentée au sein de cette instance, chargée notamment d'évaluer les charges transférées dans le cadre des transferts de compétences entre les communes et la communauté de communes ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- ✓ **DÉCIDE** de désigner Madame LEFIEF Géraldine 2ème adjointe, en qualité de représentante titulaire de la commune de Tavant au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté de communes Touraine Val de Vienne.

Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 037-213702558-20260909-D_2026_09_009-DE

- ✓ **DÉCIDE** de désigner Monsieur Dele Hosseraye, en qualité de représentant suppléant de la commune de Tavant au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté de communes Touraine Val de Vienne.

- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à notifier la présente délibération à la Communauté de communes Touraine Val de Vienne.

Le Maire, Yves TRAVAILLARD	La Secrétaire, Isabelle GRANEL
Fait en mairie de TAVANT Le Maire, pour extrait conforme Le 8 Septembre 2026 MAIRIE DE TAVANT 37220	Fait en mairie de TAVANT La Secrétaire de séance, pour extrait conforme Le 8 Septembre 2026